

Hôtel de Ville
Salle des États
Place de la Libération
21000 Dijon

Contact :
CRESS Bourgogne
03 80 59 96 75
info@cress-bourgogne.org

Inscription en ligne sur
<http://colloque-europe-territoires-ess.eventim.com>

« Europe, territoires et Economie Sociale et Solidaire »

Colloque

Dijon - Salle des États, Hôtel de Ville
5 novembre 2012 - 9h30 > 12h30

sous la présidence de Monsieur Benoît HAMON,
*Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances
chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation*

Organisateurs



Partenaires



Sous la présidence de **Benoît HAMON**,
*Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances,
chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation*

En présence de **François REBSAMEN**,
Sénateur-Maire de Dijon

Introduction :
Ouverture des travaux par **Benoît HAMON**,
*Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances,
chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation*

Jean-Louis CABRESPINES,
Président de la CRESS Bourgogne

Brigitte LESOT,
Directrice de Chorum

François REBSAMEN,
Sénateur-Maire de Dijon

Animation par **Philippe BERTRAND**,
Journaliste à France Inter

« ESS et territoires »

Intervenants :

Denis STOKKINK
Président du Think Tank européen Pour la Solidarité

Pervenche BERÈS
*Présidente de la Commission de l'emploi et des affaires sociales du
Parlement européen*

Philippe HERVIEU
*Vice-président du Conseil régional de Bourgogne en charge de
l'Économie Sociale et Solidaire et de la transformation écologique
de l'économie*

Christian OGER
Directeur de la CRES Bretagne

« Les fonds structurels »

Intervenants :

Denis STOKKINK, *Président du Think Tank européen Pour la
Solidarité*

Conseil régional de Bourgogne

Julie ANDRÉ, *Chargée de projets à la CRESS Rhône-Alpes*

« ESS et territoires »

Les organisations de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sont présentes dans tous les secteurs d'activité. L'ESS développe une approche originale en poursuivant une finalité sociale par des activités économiques au service du territoire.

Au travers de cette matinée, la CRESS Bourgogne et Chorum proposent aux territoires (collectivités, élus, agents de développement, acteurs socio-économiques), des outils et ressources, des témoignages, en vue d'accompagner les réflexions et projets relevant de l'ESS.

« Les fonds structurels »

La politique de la commission européenne relative à la politique de cohésion sociale pour la période 2014-2020 cherche à promouvoir les synergies entre cohésion territoriale et sociale et politiques de l'emploi, via des partenariats locaux et régionaux. Dans ce cadre, elle souligne une priorité pour les entreprises sociales dans la politique d'investissement des fonds structurels que sont notamment le FEDER et le FSE. C'est dans ce contexte de réforme, que les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire seront amenés à anticiper et avoir une meilleure compréhension des nouveaux enjeux de la politique communautaire.